

**www.e-rara.ch**

**De la part de nos magnifiques et très honorés seigneurs syndics et conseil**

**Pellet, Jean-Léonard**

**[Genève], 1791**

**Bibliothèque de Genève**

Shelf Mark: Q 188/89/46

Persistent Link: <http://dx.doi.org/10.3931/e-rara-82753>

---

**www.e-rara.ch**

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

---

**Nutzungsbedingungen** Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

**Terms of Use** This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

**Conditions d'utilisation** Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

**Condizioni di utilizzo** Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]



# DE LA PART

*De nos Magnifiques & Très Honorés Seigneurs  
Syndics & Conseil.*

**L**A grande chaleur pouvant agir dangereusement sur les chiens & leur occasionner la rage ; MESSEIGNEURS, pour prévenir les accidents qui en résulteroient, ont résolu de faire suivre à l'exécution de leurs précédentes Ordonnances relatives à la destruction de ces animaux.

En conséquence, ils ont ordonné qu'à commencer dès demain Mercredi 3 d'Août, les Chassegeux assommeront tous chiens qui n'auroient point de muselière ou qui ne seroient pas conduits par leurs maîtres ; &, qu'indépendamment de cette mesure, il sera jetté du poison dans les rues.

Défendant d'insulter les Chassegeux à qui l'ordre ci-dessus a été donné. Et afin que personne n'en prétende cause d'ignorance, les présentes seront publiées, imprimées & affichées aux lieux accoutumés.

*Donné le 2 d'Août 1791.*

PUERARI.



# DE LA PART

De nos Magnifiques & Très Honorés Seigneurs  
Syndics & Conseil.

**L**A grande chaire pouvant agir dangereusement sur les chiens & leur occasionner la rage; Messieurs, pour prévenir les accidens qui en résulteroient, ont résolu de faire suivre à l'exécution de leurs précédentes Ordonnances relatives à la destruction de ces animaux. En conséquence, ils ont ordonné qu'à commencer dès demain Mercredi 3 d'Avril, les Chasseurs alimenteront tous chiens qui n'auroient point de maîtière ou qui ne seroient pas conduits par leurs maîtres; & qu'indépendamment de cette mesure, il sera jeté du poison dans les rues.

Désormais d'interdire les Chasseurs à qui l'ordre ci-dessus a été donné. Et afin que personne n'en prétende cause d'ignorance, les présentes seront publiées, imprimées & affichées aux lieux accoutumés.

Donné le 2 d'Avril 1791.

PUBLIÉ.